



CHARTRE DE BONNE CONDUITE DU CONVIVE

ACCUEIL DANS LES STRUCTURES DE RESTAURATION GEREES PAR LE CROUS

MESURES COVID 19

Pour votre sécurité et celle de nos agents, des mesures sanitaires renforcées sont mises en place dans le cadre du COVID 19. Ainsi, nous vous demandons de bien vouloir respecter les consignes suivantes :

- Respecter scrupuleusement les gestes barrières, en particulier les règles de distanciation sociale.
- Prendre connaissance des consignes de sécurité affichées.
- Dans la mesure du possible, apportez vos mugs et autres contenants réutilisables, suivez les consignes pour l'utilisation des fontaines à eau.
- Respecter un temps raisonnable à table afin de laisser la place à un autre convive et dans le but d'éviter de l'attente au tri des déchets et à la dépose plateaux.
- Ne pas modifier la disposition des tables et des chaises.

Mesure sanitaires mises en place :

- Port du masque obligatoire
- Désinfection des mains à l'entrée avec de l'eau et du savon ou avec le gel hydro alcoolique mis à disposition.
- Respect du sens de circulation, de la signalétique, des accès réservés aux entrées et sorties afin d'éviter les croisements.
- Respect des zones d'attentes et de distribution
- Distribution des verres, couverts, pain et condiments par des agents ou mise à disposition de plateaux comprenant le verre et les couverts
- Paiement exclusivement sans contact (Izly et CB) et rechargement au guichet.
- Suppression des carafes d'eau
- Agencement des tables et chaises afin de respecter la distanciation physique.

Conscients de l'impact sur le service engendré par les circonstances, nous mettons tout en œuvre pour vous satisfaire au quotidien et soyez assurés de notre engagement permanent sur la qualité de nos prestations.